

---

## Communiqué Informatique

---

### I. Perturbation sur le réseau WIFI

L'accès au WIFI de l'établissement n'a pas changé, le fournisseur d'accès internet a cependant subi de fortes perturbations et fonctionne en mode dégradé sur une ligne de secours depuis jeudi 26 septembre 2019. Après vérification, l'ensemble des équipements d'interconnexion du Lycée fonctionne correctement et supporte la charge de plus de 500 clients connectés simultanément.

Cependant, lors des heures de pointe, l'accès unique de 50 Mb/s est très insuffisant pour permettre à l'ensemble des usagers de naviguer sur le web. Des erreurs du type « Délai d'attente dépassé » sont alors systématiques. L'augmentation du débit de 50 Mb/s à 100 Mb/s par le fournisseur d'accès pourrait atténuer le problème mais un débit minimum de 200 Mb/s a été recommandé par le prestataire.

Pour rappel, les mises à jour de logiciels/applications ou les partages de connexion WIFI professeurs aux élèves ne sont pas tolérés sur le réseau WIFI de l'établissement. Des mesures restrictives ciblées pourraient être prises dès cette semaine.

### II. Déploiement des tablettes

La distribution et l'enrôlement des tablettes a été fortement perturbé par les problèmes d'accès internet et l'exercice d'évacuation de jeudi 26/09/2019 à 8h30. De nombreux élèves n'ont pas pu effectuer l'enrôlement de leur tablette et il faudrait les inciter à le faire en autonomie sur le site de la coopérative du lycée :

<https://cooplpg.com>

Le formulaire de récupération des adresses MAC est aussi à remplir à cette adresse :

<https://cooplpg.com/comment-se-connecter-au-reseau-du-lycee-paul-gauguin/>

### III. Permanence au CDI

Une session d'aide à la connexion au réseau du Lycée sera effectuée pour les élèves et les collègues le mercredi 2 octobre 2019 au CDI de 13h10 à 15h. Si les collègues peuvent faire passer cette information aux élèves.

### IV. Les manuels numériques

L'accès officiel aux manuels numériques est prévue pour la rentrée des vacances de novembre. Le planning prévisionnel :

1. Fin de la distribution et de l'enrôlement des tablettes avec la mise en place de sessions de rattrapage pour les retardataires et absents.
2. Mise à jour du listing des élèves à jour de leur cotisation à la coopérative et pouvant donc bénéficier des manuels numériques.
3. Vérification que les élèves arrivent bien à se connecter au réseau WIFI de l'établissement via l'enregistrement de leur adresse MAC.
4. Affectation des manuels numériques à chaque élève et professeur via l'ENT Pronote de l'établissement.